

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

relative à une installation classée pour la protection de l'environnement

**Demande d'autorisation environnementale présentée par la société GRANULATS VICAT sur un projet d'ouverture et d'exploitation d'une carrière d'extraction de matériaux alluvionnaires dites « Richemont II » aux lieux-dits « Fin d'en bas » et « Notwies » sur le territoire de la commune de Richemont**

Par arrêté préfectoral n°2026-DCAT-BEPE-116 du 25 mars 2026, le préfet de la Moselle a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, **du 20 avril 2026 au 22 mai 2026 inclus**, dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale du projet de la société GRANULATS VICAT pour l'ouverture et l'exploitation d'une carrière d'extraction de matériaux alluvionnaires dites « Richemont II » aux lieux-dits « Fin d'en bas » et « Notwies » sur le territoire de la commune de Richemont.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km sont : Amnéville, Bousse, Bertrange, Fameck, Florange, Gandrange, Guénange, Illange, Mondelange, Rurange-lès-Thionville, Uckange

La commune de Richemont est désignée comme siège de l'enquête.

Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné Mme Audrey Muzzolini, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire et M. Pierre Gautier, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier relatif à ce projet, comprenant notamment le dossier de demande d'autorisation environnementale, les avis des services consultés lors de la phase d'examen, sera consultable :

- via le site internet de la préfecture :
  - [https://www.moselle.gouv.fr/Publications/Publicite-legale-installations-classees-et-hors\\_installations-classees/Arrondissement-de-Metz](https://www.moselle.gouv.fr/Publications/Publicite-legale-installations-classees-et-hors_installations-classees/Arrondissement-de-Metz) ;
- sur support papier en mairie de Richemont, aux horaires habituels d'ouverture au public ;
- depuis un poste informatique situé à l'accueil de la préfecture de la Moselle (9 place de la Préfecture - 57034 Metz cedex), aux horaires d'ouverture du public (de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00) après prise de rendez-vous au 03 87 34 87 34.

Pendant la durée de cette enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition en mairie de Richemont, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie au public ;
- par courrier postal adressé à l'attention de Mme Audrey Muzzolini, désignée en qualité de commissaire enquêtrice, adressé à la mairie de Richemont, Place de l'église, 57270 Richemont ;
- par courriel à l'adresse suivante : [pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@moselle.gouv.fr)

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Richemont :

- mercredi 29 avril 2026 de 9h00 à 11h00
- lundi 18 mai 2026 de 17h00 à 19h00